



Département de français

FREN 2401A :

INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Automne 2023/Hiver 2024

Coordonnées

Courriel : randall.gess@carleton.ca

Bureau : 1621 DT

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 24 à 48h suivant leur réception (pendant la journée, les jours ouvrables). Vous pouvez aussi participer aux heures de bureau indiquées ci-dessous ou prendre rendez-vous pour une rencontre en ligne avec moi. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de votre adresse @carleton.ca.

Horaire du cours

Cours **en présentiel** – mardi et jeudi, de 16h05 à 17h25

Heures de bureau

Mardi et jeudi de 13h15 à 14h45

Description du cours

Dans ce cours, nous aborderons l'étude du français dans une perspective linguistique. Le cours traite de la structure et du fonctionnement de la langue et du langage humain à travers l'analyse de données du français. Nous verrons comment s'articule la communication langagière, orale et écrite; comment se construit le sens, des sons au message; quelles sont les unités et les règles qui structurent le système français; comment la langue française s'est formée, comment elle a évolué jusqu'à sa forme actuelle, et quelle est sa diversité dans le monde.

Prérequis : FREN 1100 ou la permission du département.

Thèmes abordés dans le cours (avec exemples)

1. La linguistique : l'étude de la langue	Domaines d'étude de la langue (linguistique théorique et appliquée, pédagogie, littérature, traduction); outils linguistiques (grammaire, dictionnaire)
2. La morphologie : les mots	Lexicologie, radicaux, processus de formation des mots, classement du vocabulaire, vocabulaire savant, genre et nombre
3. Phonétique et phonologie : les sons du français	Phonétique et système phonologique : consonnes, voyelles, syllabe, enchaînement et liaison, accentuation et intonation
4. La syntaxe : les phrases	Structure syntaxique des groupes et des phrases : ordre des mots, hiérarchie, fonctions syntaxiques, grammaticalité
5. La sémantique : le sens	Sémantique lexicale : sens et signification ; sémantique de la phrase, sens contextuel, pragmatique
6. La sociolinguistique et l'acquisition du langage	Variation sociale, variation dialectale, le français canadien, le français comme langue première ou seconde
7. L'histoire du français	Linguistique historique : grammaire comparée, reconstruction, familles linguistiques ; formation du français à partir du latin; évolution de la langue parlée et de l'écriture; variation, dialectes, créoles

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant.e

- maîtrisera les concepts de base de la linguistique et de la communication.
- sera initié.e à la littérature primaire sur la linguistique française.
- pourra analyser la structure et l'organisation des sons, des mots et des phrases du français.
- pourra retracer d'où est issu le français et son système d'écriture, et comment cette langue a changé depuis sa naissance.
- pourra expliquer l'importance du contexte linguistique et social d'une langue.
- saisira l'étendue de la diversité du français dans le monde.

Approche pédagogique

Chaque semaine, l'étudiant.e aura à faire une ou deux lectures (dans le manuel ou les textes mis sur la plateforme en ligne Brightspace). L'étudiant.e aura ensuite à compléter les activités du cours qui lui permettront de mettre en pratique les concepts exposés. Ces exercices pratiques constituent une partie très importante de l'apprentissage puisqu'ils permettent d'appliquer à des données linguistiques réelles les concepts et méthodes vus dans le cours. Ces activités requièrent donc une participation active de l'étudiant.e.

Afin d'encourager un sens de communauté et de permettre aux étudiant.e.s de rencontrer leurs camarades de classe, certains des travaux pratiques d'analyse seront à faire partiellement en classe en groupes de 2, 3, ou 4 étudiant.e.s (mais toujours à rendre individuellement).

Exigences

Lectures hebdomadaires obligatoires (manuel et/ou lectures mises en ligne), activités hebdomadaires (dont une activité évaluée : quiz ou travail pratique d'analyse).

Manuel d'instruction

Tout au long de l'année, nous utiliserons un manuel de cours, complété par la lecture d'articles scientifiques qui seront mis en ligne sur la plateforme du cours.

Le manuel qu'il faut vous procurer est le suivant :

Léon, Pierre et Parth Bhatt (2017). *Structure du français moderne. Introduction à l'analyse linguistique* (4^e édition). Toronto et Vancouver, Canadian Scholars.

Cette édition du manuel est disponible sous forme imprimée ou sous format digital. Les deux versions du livre sont adéquates pour le cours et sont disponibles via le Carleton bookstore : <https://www.bkstr.com/carletonstore/home>.

Vous pouvez également commander ces éditions du livre directement auprès de votre libraire ou en ligne ou sur le site de la maison d'édition :

<https://www.canadianscholars.ca/books/structure-du-francais-moderne-quatrieme-edition>.

Les autres lectures obligatoires du cours seront disponibles sous forme digitale sur la plateforme Ares du cours, accessible dans la page Brightspace du cours.

Modalités d'évaluation

- **Participation** (10%)
- **Quiz** (tout au long des deux sessions) (15% ; 10 x 1.5%)
En alternance avec les travaux pratiques d'analyse, une semaine sur deux tout au long de l'année, l'étudiant.e aura à compléter un quiz portant sur la théorie et la terminologie apprise. Ces évaluations formatives ont pour but d'aider l'étudiant à étudier de façon régulière et à pouvoir autoévaluer où il se trouve dans son apprentissage.
- **Travaux pratiques d'analyse** (tout au long des deux sessions) (25% ; 10 x 2.5%)
En alternance avec les quiz, une semaine sur deux tout au long de l'année, l'étudiant.e aura à compléter un travail pratique d'analyse, à faire seul ou en équipe. Le but de ces travaux est d'approfondir la compréhension de la matière ou des lectures, de mettre en applications les outils d'analyse ou pousser plus loin la réflexion amorcée en classe.

- **Synthèses** (20% ; 2 x 10%)
Chaque session du cours, l'étudiant.e devra remettre un texte de synthèse de 4-5 pages à partir de ses notes, les lectures, ses recherches et ses connaissances personnelles en réponse à une question générale (à choisir parmi plusieurs) sur la matière du semestre. L'étudiant.e peut choisir de discuter de la synthèse avec d'autres étudiant.e.s, mais la synthèse devra être rédigée **individuellement** par l'étudiant.e. Les exemples qu'il/elle choisira d'inclure dans cette synthèse écrite devront également lui être **propres**. Les synthèses seront à remettre le 24 novembre (synthèse 1) et le 28 mars (synthèse 2).
- **Examens take-home** (30% ; 2 x 15%)
Pour chacune des deux sessions (automne et hiver) il y aura un examen à livre ouvert take-home à faire pendant la période officielle et qui portera sur tout le contenu de chacune des sessions.

Autrement dit, chaque semestre, l'étudiant.e aura une activité hebdomadaire à compléter (quiz ou travail pratique), une synthèse et un examen. Les activités hebdomadaires seront également une façon d'évaluer la participation de l'étudiant.e.

L'échelle de notation de Carleton se trouve à

<https://calendar.carleton.ca/undergrad/regulations/academicregulationsoftheuniversity/grading/#grading-system>.

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service soutien écrit du département de français :

<https://carleton.ca/french/services-ressources/writtensupport/>.

Rappel : Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Dates à retenir :

Semestre d'automne 2023

Semaine du 7 septembre : reprise des cours

Semaine du 23 octobre : pas de cours, Fall Break

24 novembre : remise de la Synthèse 1

Semaine du 5 décembre : dernière semaine de cours

10-22 décembre : période d'examen officielle, examen take-home sur le contenu du 1^{er} semestre

Semestre d'hiver 2024

Semaine du 8 janvier : reprise des cours

Semaine du 19 février : pas de cours, Winter Break

28 mars : remise de la Synthèse 2

Semaine du 8 avril : dernière semaine de cours

13-25 avril : période d'examen officielle, examen take-home sur le contenu du 2^e semestre

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Statement on plagiarism

PLAGIARISM

The University Academic Integrity Policy defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This includes reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source. Examples of sources from which the ideas, expressions of ideas or works of others may be drawn from include but are not limited to: books, articles, papers, literary compositions and phrases, performance compositions, chemical compounds, artworks, laboratory reports, research results, calculations and the results of calculations, diagrams, constructions, computer reports, computer code/software, material on the internet and/or conversations.

Examples of plagiarism include, but are not limited to:

- any submission prepared in whole or in part, by someone else, including the unauthorized use of generative AI tools (e.g., ChatGPT);
- using ideas or direct, verbatim quotations, paraphrased material, algorithms, formulae, scientific or mathematical concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings without appropriate acknowledgement;
- submitting a computer program developed in whole or in part by someone else, with or without modifications, as one’s own; and
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s work and/or failing to use quotations marks.

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Statement on Student Mental Health

As a University student you may experience a range of mental health challenges that significantly impact your academic success and overall well-being. If you need help, please speak to someone. There are numerous resources available both on- and off-campus to support you.

<https://carleton.ca/wellness/>

Emergency Resources (on and off campus): <https://carleton.ca/health/emergencies-and-crisis/emergency-numbers/>

Carleton Resources:

- Mental Health and Wellbeing: <https://carleton.ca/wellness/>
- Health & Counselling Services: <https://carleton.ca/health/>
- Paul Menton Centre: <https://carleton.ca/pmc/>
- Academic Advising Centre (AAC): <https://carleton.ca/academicadvising/>
- Centre for Student Academic Support (CSAS): <https://carleton.ca/csas/>
- Equity & Inclusivity Communities: <https://carleton.ca/equity/>

Off Campus Resources:

- Distress Centre of Ottawa and Region: (613) 238-3311 or TEXT: 343-306-5550, <https://www.dcottawa.on.ca/>
- Mental Health Crisis Service: (613) 722-6914, 1-866-996-0991, <http://www.crisisline.ca/>
- Empower Me: 1-844-741-6389, <https://students.carleton.ca/services/empower-me-counselling-services/>
- Good2Talk: 1-866-925-5454, <https://good2talk.ca/>
- The Walk-In Counselling Clinic: <https://walkincounselling.com>

Requests for Academic Accommodations

If you think you may require accommodations, please consult the following link:

<https://students.carleton.ca/course-outline/>

ACADEMIC ACCOMMODATION

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request the processes are as follows:

Informal accommodation due to short-term incapacitation: Please discuss with me, and use the Self-Declaration for Academic Considerations form (<https://carleton.ca/registrar/wp-content/uploads/self-declaration.pdf>).

Pregnancy obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For accommodation regarding a formally-scheduled final exam, you must complete the Pregnancy Accommodation Form ([click here](#)).

Religious obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details [click here](#).

Academic Accommodations for Students with Disabilities: The Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) provides services to students with Learning Disabilities (LD), psychiatric/mental health disabilities, Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD), Autism Spectrum Disorders (ASD), chronic medical conditions, and impairments in mobility, hearing, and vision. If you have a disability requiring academic accommodations in this course, please contact PMC at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation. If you are already registered with the PMC, please request your accommodations for this course through the [Ventus Student Portal](#) at the beginning of the term, and no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (*if applicable*). Requests made within two weeks will be reviewed on a case-by-case basis. For final exams, the deadlines to request accommodations are published in the [University Academic Calendars](#). After requesting accommodation from PMC, meet with me to ensure accommodation arrangements are made. Please consult the PMC website for the deadline to request accommodations for the formally-scheduled exam (if applicable).

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and where survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: <https://carleton.ca/equity/sexual-assault-support-services>

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation will be provided to students who compete or perform at the national or international level. Write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>